

BULLETIN D'INFORMATION SPÉCIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Novembre 2022

Les élections professionnelles sont un moment important et permettent le renouvellement des représentants du personnel au sein des instances.

Pour rappel : le vote électronique est la modalité exclusive d'expression de votre suffrage

[Vous pouvez voter depuis votre poste de travail, votre ordinateur personnel ou votre téléphone portable.](#)

Pour voter, une seule adresse : <https://electionspro2022.interieur.gouv.fr>



Du 1^{er} au 8 décembre, vous allez élire vos représentants au travers de trois scrutins :

- ✓ Commission administrative paritaire nationale inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière (CAPN IPCSR, CAPN A Technique)
- ✓ Comité social d'administration de proximité (CSA de DDT, PREF, DEAL...)
- ✓ Comité social d'administration ministériel (CSAM)

Pour participer aux scrutins, vous avez été destinataires d'une [NOTICE DE VOTE](#) remise en mains propres le 16 novembre ou adressée par lettre recommandée avec AR à votre domicile. N'attendez pas la veille du scrutin pour joindre le secrétariat général commun départemental (SGCD) en cas de non réception de ladite notice.

Le seul numéro qui figure sur la notice est le mot de passe de 16 caractères.

Toutes les autres informations sont en votre possession : matricule, date de naissance et clé de sécurité.

La clé de sécurité figure au dos votre carte agent du ministère de l'Intérieur.

À CONSERVER
Indispensable pour voter

NOTICE DE VOTE
DOCUMENT PERSONNEL ET CONFIDENTIEL

Madame, Monsieur,
vous êtes invité à participer du 1^{er} décembre au 8 décembre 2022 aux Élections Professionnelles pour élire vos candidats aux instances représentatives du personnel.

ATTENTION
Le vote électronique sera la modalité exclusive d'expression de votre suffrage.

COMMENT FAIRE POUR ME CONNECTER SUR LE PORTAIL DE VOTE ?

- Je me rends sur le portail de vote <https://electionspro2022.interieur.gouv.fr> à partir de n'importe quel support personnel ou professionnel, connecté à internet tel un ordinateur, une tablette ou encore un smartphone.
- Je renseigne mes identifiants
- La clé de sécurité
- Le mot de passe ci-dessous

17 novembre 2022 : OUVERTURE DU PORTAIL eVOTE
1^{er} décembre 2022 : OUVERTURE DES SCRUTINS
8 décembre 2022 : FERMETURE DES SCRUTINS

AVANT L'OUVERTURE DES SCRUTINS
Je me connecte pour vérifier :
- la validité de mes identifiants, de ma clé de sécurité et de mon mot de passe.
- les scrutins auxquels je suis inscrit.

PÉRIODE DE VOTE
Je consulte le matériel électoral :
- listes de candidatures ;
- professions de foi.

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

UN PROBLÈME TECHNIQUE ? FORMULAIRE EN LIGNE sur le portail de vote
 LIGNE TÉLÉPHONIQUE 01 80 15 43 21 de 9h à 18h (Marseille Paris) du 17 novembre au 8 décembre, 7 jours sur 7 et 8 décembre.

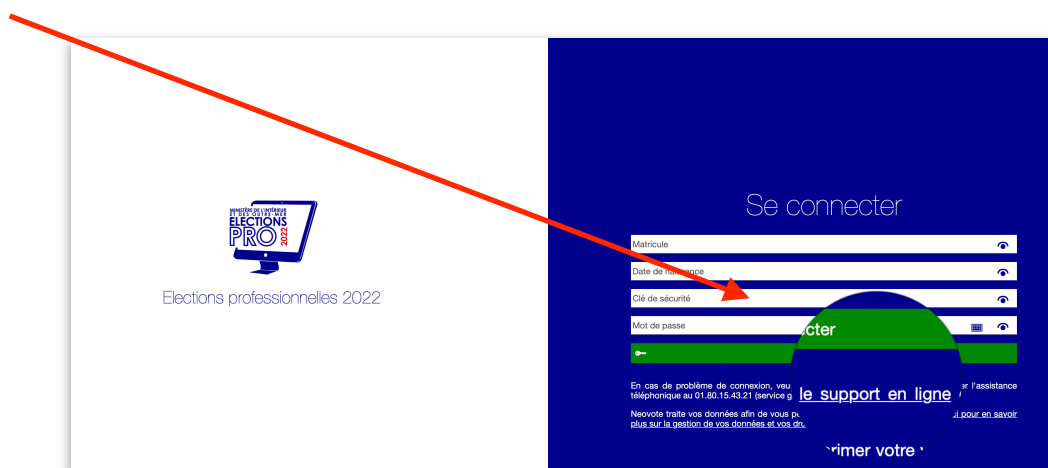
Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Nom : **NOM**
 Prénom : **PRENOM**
 Matricule : **0000000**
 Identifiant RIO : **XXXXXX**
 Date d'émission : **23/01/2022**

N° série carte agent

TOUTE PERSONNE QUI DÉCOUVRE CETTE CARTE EST PRIÉE DE LA DÉPOSER AU COMMISSARIAT LE PLUS PROCHE

Si vous ne possédez pas de carte agent, le SGCD doit vous adresser par courrier simple, à votre domicile, la clé de sécurité. Toutefois, si ce courrier ne vous parvenait pas, vous avez la possibilité, à partir du portail de vote à l'adresse <https://electionspro2022.interieur.gouv.fr> de demander communication de la clé de sécurité, soit par téléphone au 01 80 15 43 21, ou en cliquant sur le lien « [le support en ligne](#) ».



La page suivante apparaît :

Cliquez sur « J'ai un autre problème » et renseignez le formulaire. Vous serez rapidement contacté en indiquant votre numéro de portable.

Support

► Je ne connais pas le mot de passe demandé sur la page de connexion

► J'ai un autre problème

[Retour à la page de connexion](#)

Signaler un problème ou une question

Afin de vous recontacter et de résoudre au plus vite votre problème, merci de remplir le formulaire ci-dessous :

Civilité * Veuillez sélectionner une valeur

Prénom *

Nom *

Adresse email *

Portable *

Problème rencontré : *

Pour continuer, veuillez ressaisir le nombre indiqué dans l'image ou dans le fichier sonore :

N'attendez pas le début du scrutin pour vérifier votre accès aux trois scrutins.

Du 1er au 8 décembre 2022

IPCSR

au scrutin de la CAPN IPCSR, votez pour la liste SANEER&SR

DPCSR et DPPCSR

au scrutin de la CAPN A technique, votez pour la liste d'union

ALLIANCE PN, SANEER&SR, SAPACMI, SNIPAT, UATS-UNSA